

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Mouvement des objecteurs de conscience de Lyon
(MOC Lyon)

1966-1999

89 J 1-41

Répertoire numérique détaillé
établi par Nicolas GARREC, étudiant en histoire,
revu par Marion DUVIGNEAU, conservateur du patrimoine
2009

ARCHIVES

Introduction

Historique de la conservation

Ce fonds a été donné aux Archives départementales du Rhône le 7 avril 2005 par Thierry Gonon, dernier trésorier de l'association, qui les avait transférées à son domicile, à Pont-d'Ain.

Il a fait l'objet d'un classement confié à M. Nicolas Garrec et Mlle Sophie Ientile dans le cadre d'un stage de découverte des métiers des archives aux Archives départementales du Rhône durant l'été 2009.

L'objection de conscience

La définition juridique du statut d'objecteur de conscience est introduite par la loi du 21 décembre 1963. Vingt ans après, la loi du 8 juillet 1983 abroge les dispositions les plus contraignantes du texte de 1963 – telles que l'interdiction de publicité de la loi – et aligne, en partie, ce statut, motivé par l'opposition à l'usage personnel des armes, sur les autres formes civiles du service national.

Ces dernières sont apparues dès la fin des années cinquante (coopération et aide technique). Dans les années 1980-1990 viennent s'y ajouter le service dans la police nationale et le service de sécurité et de défense civile, tandis que d'autres formes militaires du service national, comme les protocoles « ville », « anciens combattants », « santé », « solidarité handicapés », se développent dans une finalité civile.

Après 1983, le champ d'accomplissement du service des objecteurs de conscience est extrêmement varié : « les jeunes gens soumis aux obligations du service national qui, pour des motifs de conscience, se déclarent opposés à l'usage personnel des armes sont, dans les conditions prévues au présent chapitre, admis à satisfaire à leurs obligations soit dans un service civil relevant d'une administration de l'État ou des collectivités locales, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission d'intérêt général, agréé dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État » (article L. 116-1 du code du service national).

Les objecteurs relèvent du ministre chargé des affaires sociales qui les répartit dans les organismes d'accueil. C'est le préfet de région qui affecte les jeunes gens, compte tenu des besoins des administrations ou organismes et des candidatures exprimées. Leur service dure 20 mois – 10 mois seulement pour un service « classique », 16 mois pour les volontaires de l'aide technique et les coopérants, sauf pour les enseignants coopérants (24 mois) – et leur rémunération mensuelle était, en 1999, en moyenne, de 2 200 francs.

Entre 1963 et 1999, 75 000 jeunes hommes ont ainsi bénéficié du statut d'objecteurs de conscience. D'après une étude du ministère des Affaires sociales, gestionnaire de l'affectation des objecteurs de conscience, portant sur un millier de fiches de poste et près de 6 000 objecteurs dans toute la France, les fonctions occupées par cette catégorie d'appelés étaient en 1999 extrêmement diverses. Les objecteurs intervenaient dans les domaines :

- de la santé (accompagnement et aides diverses envers des personnes atteintes de graves maladies, animation en services de pédiatrie ou de gériatrie des établissements de santé),
- des loisirs (animation pour pré-adolescents et adolescents dans les quartiers sensibles, participation à des activités de loisirs et d'accueil durant les périodes estivales),

- de la solidarité (accueil et écoute de personnes en difficulté, soutien scolaire, participation à des chantiers d'amélioration de l'habitat),
- de la culture.

La réforme du service national intervenue avec la loi du 28 octobre 1997 a fait disparaître l'objection de conscience du champ social, même si on peut noter la réutilisation du concept dans une nouvelle acception, avec la loi du 26 juillet 2000 permettant à tout propriétaire d'interdire la chasse sur ses parcelles au nom de « l'objection de conscience cynégétique ». Les militants en faveur de la décroissance économique se sont également emparés du terme en se dénommant « objecteurs de croissance ».

On retrouve les objecteurs de conscience dans la mouvance antimilitariste, pacifiste, et dans tous les mouvements qui, dans la lignée du texte fondateur d'Henri-David Thoreau (*La désobéissance civile*), prônent les grandes actions pacifiques de désobéissance civile (refus des O.G.M., du nucléaire, etc.).

Le MOC de Lyon

Le MOC de Lyon est une association loi 1901 née vers 1976-1977, avec un siège rue Pizay à Lyon. Il se définit alors comme un groupe local, partie prenante du MOC (mouvement des objecteurs de conscience), association nationale. Les choix et orientations du MOC Lyon sont conformes aux options décidées en assemblée générale du MOC mais les moyens de l'association lyonnaise sont indépendants de ceux du MOC. Son but est de « représenter et défendre les personnes qui désirent être ou qui sont « objecteurs de conscience ». Les moyens sont principalement les réunions, conférences et ventes de publications. Une assemblée générale des adhérents a lieu chaque année pour définir les options et contributions qui seront présentées à l'assemblée générale nationale. Un « bureau d'animation » se réunit tous les mois.

Une modification des statuts intervient le 25 janvier 1985 avec un déménagement pour le centre culturel œcuménique au 39 rue Courteline à Villeurbanne. L'objet associatif est alors modifié en ces termes :

- Promotion de l'objection de conscience
- Lutte contre la militarisation de la société
- Recherche de moyens nouveaux pour gérer les conflits.

Au « bureau d'animation » des premiers temps succède un conseil d'administration composé de porte-parole.

La dissolution de l'association intervient officiellement le 20 septembre 2005 mais l'association avait cessé son activité avec l'entrée en vigueur de la réforme du service national, en 1999.

Dans le même temps, en avril 1999, le MOC national transfère son siège de Paris à Nancy avec comme nouvel objet : « promouvoir et populariser l'objection de conscience au militarisme sous toutes ses formes ». Le MOC de Nantes s'est lui aussi dissous en février 1999. Celui de Rennes a fait le choix de poursuivre son action sur les thématiques de la non-violence.

Les associations liées

Le Comité de Coordination pour le Service Civil (**CCSC**), créé le 1^{er} décembre 1972, est une coordination associative nationale spécialisée sur les questions de service civil.

Le Mouvement pour une alternative non-violente (**MAN**) a tenu son congrès constitutif en novembre 1974, avec siège à Orléans. Il a aujourd'hui son siège à Paris et des groupes locaux sur tout le territoire. Le MAN jouait notamment, dans les années 1970, un rôle de coordination des comités de lutte des objecteurs (CLO). Un groupe local du MAN existe à Lyon dès 1975, très actif, animé par Georges Bottex, Jacques Delorme, Serge Perrin et Cathy Durand.

La « **Fédo** » (Fédération des objecteurs) est une autre association de défense de l'objection de conscience, installée à Nancy, et dissoute par décision de justice en février 1979.

Le Collectif des objecteurs tarnais (**COT**) est une association éditrice ou co-éditrice de nombreux manifestes sur les thèmes de la répression, de la militarisation de la société. Il existe encore, sous le nom de Collectif des objecteurs et objectrices tarnais.

Intérêt du fonds

Le MOC de Lyon est, semble-t-il, actuellement, la seule association de ce type à avoir confié ses archives à un service d'archives public. Le Comité de Coordination pour le Service Civil (CCSC) conserve ses propres archives et les a ouvertes à des chercheurs. On peut craindre une disparition des principaux fonds d'archives consécutif à la dissolution de ces associations, dans la foulée de la réforme du service national.

Pour sa part, le fonds du MOC de Lyon est relativement complet : la partie administrative est réduite, comme on peut s'y attendre dans le cas d'une structure dotée de peu de moyens financiers et d'une organisation très légère. Les archives conservées témoignent d'une action militante (pétitions, tracts...) et des relations soutenues entretenues avec le MOC national et d'autres collectifs et associations sur le territoire national. De nombreux périodiques locaux ou nationaux, relativement rares, sont conservés dans ce fonds, en collections quasi-complètes. Une partie de la documentation ancienne réunie est estampillée « MAN », laissant supposer une origine commune MAN/MOC Lyon à ce fonds.

Communicabilité

Le donateur a souhaité un délai de 60 ans pour « les documents contenant des informations à caractère personnel », un délai de 100 ans pour les « documents contenant des informations judiciaires ».

Les articles 89 J 5 et 6 ne seront donc pas librement communicables, respectivement, avant 2059 et 2054, en raison des informations personnelles collectées auprès des futurs objecteurs.

Sources complémentaires

Archives départementales du Rhône

- 196 J, Collectif départemental des amis de l'Appel des cent pour la paix (1982-2007).
- 1219 W et 2775 W, versement des services préfectoraux de la Défense du Rhône :
 - Déserteurs et insoumis (1940-1973).
- 1994 W, versement du cabinet du préfet du Rhône :
 - Objecteurs de conscience ; armée ; gouverneur militaire ; ministère de la Défense nationale (1974-1984).
- 3757 W, versement du Muséum de Lyon
 - 110 : Objecteurs de conscience : dossiers individuels (1991-1996)
- 4266 W, versement de la direction interrégionale de police judiciaire de Lyon (DIPJ).
 - 136 : Objecteurs de conscience et groupe « GRAME » (groupe anti-militariste) (1968-1980).
- 4296 W, versement de la direction des renseignements généraux du Rhône :
 - 128 : Antimilitaristes et objecteurs de conscience (1968-1977).
 - 127 : Mouvement de la paix, rassemblement de février 1952 (1952).
 - 143 : Conseil départemental du mouvement de la paix, surveillance des activités (1953-1954).
- 4296 W, versement de la préfecture du Rhône / Dépôt légal :
 - 51 : *Lettre des objecteurs* (1971).

Bibliographie

- AUVRAY (Michel), *Objecteurs, insoumis et déserteurs. Histoire des réfractaires en France*, Éditions Stock, 1983.
- AUVRAY (Michel), *L'Âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Éditions de l'Aube, 1998.
- CATTELAÏN (Jean-Pierre), *L'Objection de conscience*, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1982.
- DURAND (Guy), *Pour une éthique de la dissidence - Liberté de conscience, objection de conscience et désobéissance civile*, Liber, 2005.
- FORGEOT (Régis), *L'Objection de conscience et le service civil des objecteurs de conscience à travers le Service civil international et le Comité de coordination pour le service civil (1963-1976)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Danièle Tartakowsky, Université Paris VIII, juin 2004.
- HIEZ (David), VILLALBA (Bruno), VALLANÇON (François), MELLON (Christian) et al., *La désobéissance civile - Approches politique et juridique*, Presses universitaires du Septentrion, 2008.
- JANKOWSKI (Barbara), « Les relations armées-société en France », *Pouvoirs*, n° 125, 2008/2, p. 93-107.
- POTTIER (Olivier), *Armée-nation, divorce ou réconciliation : de la loi Debré à la réforme du service national, 1970-2004*, Éditions L'Harmattan, 2005.
- SEMELIN (Jacques) et MELLON (Christian), *La non-violence*, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1994.

Répertoire

Création

89 J 1 Statuts. 1976-1985

Administration

89 J 2 Assemblées générales : comptes rendus. 1983-1990

89 J 3 Comités de coordination : ordres du jour, comptes rendus, correspondance, conventions. 1989-1996

89 J 4 Bureau : contacts, correspondance, comptes rendus, communiqués de presse. 1976-1998

89 J 5-6 Adhésions ¹ 1978-1999
5 Futurs objecteurs : correspondance passive, 1978-1999.
6 Recherche d'adhérents : fiches contacts, 1986-1994.

89 J 7 Relations presse : contacts, adresses, communiqués de presse. s. d.

Comptabilité et finances

89 J 8 Budget, bilan financier. 1985-1998

89 J 9 Comptabilité générale : grand livre. 1985-1998

89 J 10 Trésorerie, gestion : cahiers de comptes (1997), livres de caisses liquide et CCP (1988-1999). 1988-1999

Partenaires

89 J 11-13 Mouvements d'objecteurs nationaux. 1975-1998

11 Mouvement pour une alternative non violente (MAN) : propositions, bilans d'activité, congrès, circulaires, comptes rendus des assemblées générales, communiqués de presse. 1975-1991

12 Fédération des objecteurs (FEDO) : statuts, lancement de la FEDO, correspondance, circulaires, comptes rendus des assises. 1977-1981

13 Mouvement d'objecteur national (MOC). – Assemblées générales : comptes rendus, circulaires (1982-1997). Bureau : statuts, propositions, circulaires, correspondance, procès verbaux, comptes rendus (1982-1994). Communication interne : correspondance (1976-1998). 1976-1998

89 J 14 Autres associations partenaires. – Comité de Coordination pour le Service Civil (CCSC) : modalités de fonctionnement, correspondance, bulletins d'information, comptes rendus des conseils d'administration, « CCSC info » (1977-1997). Objection en monde rural : circulaires,

¹ Documents communicables en 2059 (89 J 5) et 2054 (89 J 6).

Journal des objecteurs en monde rural (1977-1983). Autres groupes d'objecteurs : correspondance, circulaires (1989-1990). 1977-1997

- 89 J 15 Associations entretenant des relations moins régulières avec le MOC. – « Objection au féminin » : correspondance, rapports d'activité, tracts (1984-1990). Bureau limousin des objecteurs de conscience : correspondance, tracts (1993). Autres mouvements pacifistes : contacts, correspondance (1969-1984). Comité lyonnais appel Russel² : correspondance, comptes rendus des assemblées générales (1983). Comité pour le désarmement nucléaire en Europe : correspondance, « échos du CODENE » (1982-1985). 1969-1993
- 89 J 16 Autres associations : correspondance (1975-1988). Réforme du financement de l'objection de conscience : communiqués de presse, tracts (1993). 1975-1998

Activités

- 89 J 17 Promotion de l'objection de conscience. – Production d'outils de communication : tracts, badges et posters (1978-1996) ; commission information : adresses contacts, correspondance, « groupes affiches » (1983-1984). « Contribuables pour la paix », soutien et collaboration : correspondance (1984-1994). Cessation concertée du travail (CCT) : correspondance, circulaires, tracts (1985-1993). 1978-1996
- 89 J 18-21 Soutien aux objecteurs 1971-1998
- 18 Demandes de renseignements : cahiers des permanences (1983-1985, 1991-1998). Soutien aux comités de soldats : correspondance, congrès, notes sur le tribunal de Lyon (1975-1977), correspondance avec les élus (1973-1998).
- 19 Affectation : adresses, liste des organismes habilités pour accueillir des objecteurs de conscience, correspondance, notes d'informations (1981-1998).
- 20 Formation : correspondance, programmes, notes manuscrites, documents distribués, « cahier de doléances » (1978-1989).
- 21 Aide juridique. – Insoumis réfractaires : correspondance, rapports, tracts (1971-1986) ; comités de soutien à Benoît Faure. Objecteurs en procès : correspondance, pétitions (1976-1978 ; 1991-1995).
- 89 J 22 Lutte contre la militarisation de la société. – Mouvement du Larzac, réunions : comptes rendus ; *CUN du Larzac* (s. d.)³. Protocole « éducation armée » : tracts, correspondance, coupures de presse

² Il s'agit de l'appel Russel pour une zone européenne sans armes nucléaires : en 1980, la fondation britannique Bertrand Russel pour la paix avait lancé un appel où l'on pouvait lire : « Il faut que nous commençons à agir comme si l'Europe unifiée, neutre et pacifique, existait déjà. Nous devons apprendre à orienter notre allégeance non pas vers l'Est ou vers l'Ouest, mais les uns vers les autres et nous devons négliger les interdictions et les limitations imposées par un État nation quel qu'il soit. » Un programme d'action qui allait être effectivement mis en œuvre par toute une mouvance militante dite « END » (*European Nuclear Disarmament*).

³ Le *Cun* (le coin, en occitan) est né de la résistance non-violente des paysans du Larzac à l'extension du camp militaire autour de Millau (Aveyron). Dans les années 1980, il a été un lieu de recherche et de formation sur les différentes formes de défense non-violente.

	(1981-1988). Coordination « on arrête tout » : bulletins d'information, dossier de presse (1988-1994).	1981-1994
89 J 23-24	Actions	1983-1995
23	Nationales. – Situation des étrangers en France, grève de la faim : correspondance, coupures de presse (1986); mouvements de libération en Kanaky, Corse et Guadeloupe : motion (1987); « action 5 jours » : courriers envoyés au ministère de la Défense et aux députés, pétitions, communiqués de presse, bilan (1988-1992); actions militantes de l'association : photographies (s. d.).	
24	Européennes. – Objection européenne : documentation, correspondance, tracts (1989-1996); « Eurotour » : correspondance, tracts, communiqués de presse (1989-1992); opposition à la guerre au Kosovo : pétition (1989-1995).	
25	Internationales. – Service civil international : brochures, tracts, correspondance (1977-1982); ICI : lettre d'information (1978); situation internationale : documentation (1982-1984); objection dans le monde : correspondance, tracts, coupures de presse (1983-1990); opposition à la guerre du Golfe : correspondance, coupures de presse (1992).	

Communication

89 J 26	<i>Mocquez vous.</i> – Correspondance (1987-1999); originaux (1988-1998); versions imprimées (1984-1990).	1984-1999
89 J 27	Affiches.	s. d.
89 J 28	Interviews et stages, enregistrements : cassettes audio (1986).	1986

Documentation

89 J 29	Presse générale. – Journaux entiers (1987-1996); coupures de presse : information sur l'objection (1987-1995), le désarmement et les armes nucléaires (s. d.), l'antimilitarisme (1987-1996).	1974-1996
89 J 30	Lettre des objecteurs.	1966-1974
89 J 31-33	Documents produits par le MOC national	1974-1994
31	<i>Objection</i> : journal du MOC (1974-1981). MOC info : bulletin de liaison du MOC (1990-1993).	
32-33	« <i>Le journal des objecteurs</i> »	
32	Correspondance (1989), exemplaires imprimés (numéros 7 à 70-71) (1982-1988)	
33	Exemplaires imprimés (numéros 70-71 à 130) (1988-1994)	
89 J 34-41	Documents produits par d'autres organisations	1976-1998

- 34 Comité de lutte des objecteurs (CLO) : correspondance, bulletins et circulaires internes ; collectif national, comptes rendus ; assemblées générales : comptes rendus, 1978-1980.
- 35 Collectif des objecteurs tarnais, « Ramassis d'infos » : exemplaires imprimés, 1982-1989.
- 36 Autres mouvements d'objecteurs : journaux, 1978-1990.
- 37-39 Tracts et brochures, 1976-1998
- 37 Objection à l'échelle nationale : tracts (1976-1998)
- 38 Partis politiques : communiqués de presse, tracts (1981-1998) ; paix et désarmement : tracts, informations, journaux, correspondance, communiqués (1986-1997).
- 39 Imprimés divers. – Prospectus, brochures et dépliants (1976-1996).
- 40 Documents audiovisuels. – Une cassette VHS « service national ? Vous avez dit objection ? » 1994
- 41 Objets. – Un sac « Greenpeace » ; 33 badges divers ; un *tee-shirt*.s. d.